

Programme pédagogique de formation*

Préparation au métier Agent de maintenance des bâtiments



- Édition 2025 -

Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes:

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

10-12 Avenue du Colonel Rol - Tanguy 93240 Stains

Tél : 01 49 98 44 48

Email : contact@association-adpe.com

N° activité : 11 93 06 36 9 93

Siret : 527 514 814 00021

Code NAF : 8559A

*Établi selon les dispositions de l'article L6353-1 code du travail

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	2
INTRODUCTION.....	2
DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	3
UNITES DE FORMATION AU CENTRE.....	4
MODALITÉS D'ÉVALUATION.....	11
STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL.....	11

PRÉAMBULE

Le projet, pour le centre de formation professionnelle ADPE, s'inscrit dans une philosophie de formation pré-qualifiante qui prend en considération :

- La réglementation en constante évolution qui promeut la sécurité et la protection de l'environnement.
- Le projet de formation des candidats souhaitant acquérir les bases du métier de bâtiment seconds/oeuvre et devenir agent de maintenance des bâtiments.

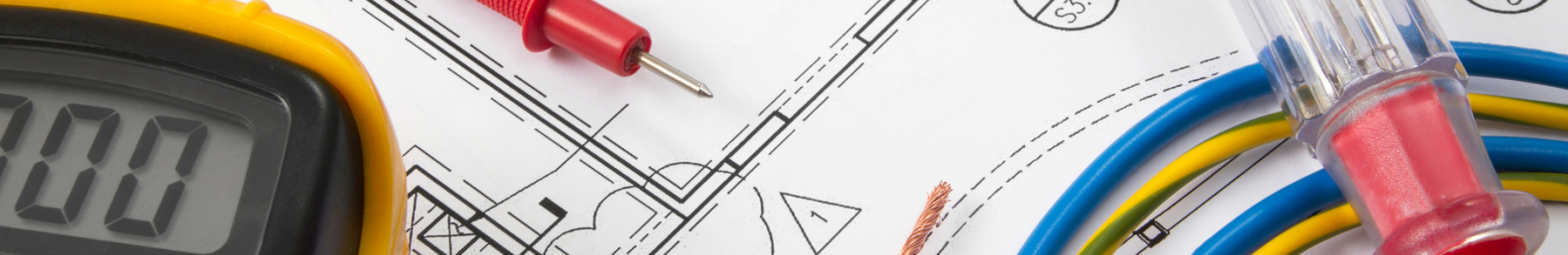
INTRODUCTION

L'organisme de formation ADPE s'engage à former des candidats pour le métier d'Agent de maintenance des bâtiments, par le biais du financement de plusieurs instances dont le fond social européen, France Travail, les OPCO, etc..

Cette formation est mise en place en vue de former des professionnels capables d'exercer le métier d'agent de maintenance des bâtiments, un métier en constante évolution et s'orientant de plus en plus vers les énergies vertes et l'économie d'énergie, ceci tout en tenant compte de la diversité des individus (âge, aptitude, motivation, évolution professionnelle, recherche d'emploi,...).

La formation n'est pas certifiante mais un complément de formation peut permettre l'obtention d'un Titre professionnel de niveau 3. Elle se réalise suivant les dispositions générales suivantes.





AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Mise à jour le 26/03/2025

Code RNCP: 35510

Niveau de certification : Niveau 3

Organisme certificateur : Ministère du Travail du Plein
Emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement: 19-04-2026

2024 EN CHIFFRES CLÉS:

97% Taux
de réussite

66% Taux
d'insertion (6mois)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION:

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION:

Pour plus d'informations, contacter notre référent Handicap pour analyser la faisabilité de la formation et les besoins nécessaires en compensation (pédagogique, matériel, moyens techniques et humains, etc...)



Durée de formation : 3 mois environ (550 heures)

Mode de sélection¹ : Entretien de motivation et d'orientation & Test de niveau.

Tarification : 15€ H.T/heure.

Public: Tout public

Prérequis : Maîtrise des savoirs de base, aptitudes au travail physique.

Modalités de déroulement : Présentiel.

Modalités et délais d'accès :

- Délais variable selon financeur de la formation.
- Possibilité réduction de parcours pour les titulaires d'une certification de niveau 3 ou plus enregistrée au RNCP.

Méthodes pédagogiques :

- Alternance entre théorie et pratique : chaque session inclut une démonstration suivie d'exercices pratiques.
- Utilisation de supports visuels : schémas, vidéos explicatives et guides techniques.
- Mise en situation réelle : exercices d'installation et de dépannage sur des maquettes ou des installations existantes.
- Évaluation progressive : quiz, mise en pratique et corrections individualisées.

Intervenants: Formation dispensée par des formateurs qualifiés et certifiés.

Effectif: 10 à 12 candidats par groupe.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en début de formation.
- Évaluation formative continue par un suivi régulier de la progression et des activités.
- Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et examen final.

Contacts:

Pour tout renseignement, contactez-nous au 01.49.98.44.48 ou par mail à l'adresse : contact@association-adpe.com

¹ Le positionnement en début de formation, tient compte des acquis antérieurs du candidat et de ses besoins actuels de formation. A partir de cette évaluation se décide la stratégie pédagogique et la durée de la formation.

UNITES DE FORMATION AU CENTRE

Au cours de sa formation, le candidat acquiert des compétences théoriques et pratiques indispensables pour l'entretien, la maintenance et l'amélioration des infrastructures des bâtiments. Elle couvre les domaines essentiels de l'électricité, de la plomberie et de l'enveloppe intérieure. Grâce à une approche combinant théorie et pratique, le candidat apprend à intervenir efficacement sur les systèmes et équipements d'un bâtiment, en garantissant leur bon fonctionnement et leur conformité aux normes en vigueur.

Le programme se déroule en deux étapes : un apprentissage sur plateau technique comprenant trois modules (électricité, plomberie, enveloppe intérieure) avec une remise à niveau si nécessaire, suivi de stages en entreprise pour mettre en pratique les compétences acquises en conditions réelles. Cette formation complète prépare ainsi les candidats à répondre aux exigences du secteur avec professionnalisme et efficacité.

Module 1. Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment : 56 heures

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Compétences transversales de l'activité type:

- Communiquer
- Organiser ses actions
- Respecter des règles et des procédures
- Mobiliser les environnements numériques

Module enveloppe intérieure		
Objectif de la formation	Thème technique	Durée
La théorie et la remise à niveau s'intègre totalement dans le module de pratique (ensemble)		
Poser après travaux préparatoires et sur la moitié de la pièce une structure métallique pour la pose du Placoplatre	• Implantation à l'axe de référence • L'approvisionnement • Identification des produits • Classement chronologique • Les outils et les fixations • La réalisation • Le jointement	24 h
Préparer des parties murales pour le collage de revêtements type faïence. Intégré dans le module : Les techniques de remplacement d'une partie des carreaux	• La protection de l'existant • Identification des produits • Classement chronologique • Les outils et les fixations • La réalisation • Le jointement	19 h
Tracer au sol les axes pour une pose de carrelage ou de plaque de sol PVC au carrément	• Implantation à l'axe de référence • L'approvisionnement • Identification des produits • Classement chronologique • Les outils et les fixations • La réalisation • Mode opératoire	13 h
Préparation d'un support pour la mise en œuvre d'une peinture en phase aqueuse Préparation d'enduit à l'eau et ponçage Appliquer à la brosse et aux rouleaux une peinture sur le suppor	• Reprise du calcul professionnel • Caractéristiques des produits	
Sous Total Module enveloppe intérieure : 56 H		

Module 2. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment : 189 heures

Semaine 1	Appréhender le métier	- Description du métier - Domaines d'applications du métier - Activités principales du métier - Connaissances nécessaires à la pratique du métier
Semaine 2	S'imprégner de l'importance et des dangers du courant électrique	- Importance de l'énergie électrique - Différentes sources de production de l'énergie électrique - Les dangers du courant électrique et les mesures classiques de sécurité - Notions de courant continu et courant alternatif - Notions de base d'assistance à une personne victime d'un choc électrique
Semaine 3	S'imprégner de la constitution générale d'une installation électrique et de la notion de schéma électrique	- Constitution générale d'une installation électrique domestique - Rôle des différentes parties constitutives d'une installation électrique domestique - Importance du schéma électrique - Représentation des symboles normalisés usuels utilisés en schéma des installations électriques domestiques - Différents types de schémas (architectural, développé, unifilaire et multifilaire) - Représentation des schémas des installations électriques domestiques - Appareils de mesure de ces différentes grandeurs électriques
Semaine 4	Comprendre et réaliser des circuits électriques	- Identification des outils composant la trousse de l'électricien - La norme NFC 15-100 - Les conducteurs et câbles (fixation, serrage, boîte de dérivation, wago, ..) - Le montage simple allumage et Le montage va et vient - Le montage avec télérupteur - Le montage à minuterie - Circuit prise commandée
Semaine 5	Ateliers – travaux pratiques : Schémas, montages, mesures, essais, diagnostics et dépannages	- Réalisation des opérations élémentaires à l'aide de chaque outil de la trousse de l'électricien (Les variétés de tourne-vis, pinces, couteaux, etc) - Effectuer les travaux de câblage des installations électriques domestiques - Câblage des circuits d'éclairage et de signalisation - Effectuer les mesures électriques courantes (résistances, de l'intensité et de la tension)
Semaine 6	Habilitation électrique et Mise en Pratique et Évaluation	- Réalisation d'un projet pratique sous supervision - Contrôle de la qualité des installations - Simulation de situations réelles de dépannage - Évaluation des compétences acquises et conseils pour la suite

Module Electricité		
Objectif de la formation	Thème technique	Durée
A partir d'un plan schéma électrique simple, poser un réseau encastré : simple allumage, va et vient, boîte de dérivation	• Implantation et traçage • Mise en place des réseaux • Câblage des réseaux multifilaires • Pose des appareillages • Raccordement boîte de dérivation • Fixation des éléments	82 h
A partir de consignes orales, poser un tableau de protection avec les disjoncteurs et la protection différentiel	• Technologie des appareillages • Sécurité sur les coupes circuits • Protection et normes	53 h
Lire un schéma électrique	• Présentation des produits : gaines, conducteurs etc.. • Signes conventionnels • Domaine d'utilisation	20 h
Remplacement sur une installation en fonctionnement d'appareillage électrique ou de produit similaire	• Neutralisation des sources • Démontage de l'existant • Pose du produit de remplacement	34 h
Sous Total Module Electricité : 189h		

Module 3. Habilitation électrique: 14 heures

➔ Objectifs de la formation

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ;
- Avoir un comportement adapté à la situation ;
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès de l'employeur ou du chargé d'exploitation électrique ;
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran, etc.)
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (intervention) ;
- Réaliser une intervention basse tension générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle.

➔ Contenu de la formation

- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les zones d'environnement
- Les symboles de l'habilitation électrique
- La mise en sécurité des circuits électriques
- L'utilisation des équipements de protection individuelle et collective
- L'emploi des appareils de contrôle et de mesure
- Les zones d'environnement
- Les risques spécifiques aux interventions BT
- La préparation d'une intervention
- Les différentes interventions
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Identification des ouvrages BT
- Les fonctions des matériels électriques BT
- Les mesures de prévention
- Les niveaux d'habilitation nécessaires
- Les différentes consignations
- L'analyse des risques
- La préparation des travaux hors tension avec ou sans voisinage
- Le respect des consignes de l'exploitant et instructions de sécurité
- La rédaction des documents

Module 4. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment : 182 heures

Semaine 1	Introduction à la Plomberie Sanitaire	- Présentation des fondamentaux de la plomberie - Découverte des outils et matériaux utilisés - Les règles de sécurité et les normes en vigueur - Évaluation des compétences acquises
Semaine 2	Les Réseaux d'Alimentation en Eau et façonnage	- Comprendre les circuits de distribution d'eau potable EFS et ECS - Poste oxyacétylénique : réglage et utilisation - Façonnage de tube cuivre : collet battu, piquage, coude 90°, emboiture. - Brasure forte sur tube cuivre - Évaluation des compétences acquises
Semaine 3	Les Réseaux d'Évacuation des Eaux et façonnage des tubes	- Façonnage du tube cuivre (Suite) : baïonnette, dessautage, chapeau de gendarme et pont - Types de tuyauterie (cuivre, PER, multicouche, PVC, etc.) - Techniques de raccordement et d'assemblage des canalisations - Comprendre le fonctionnement des systèmes d'évacuation - Types de tuyaux et de raccords pour l'évacuation - Pentes et ventilation des canalisations - Évaluation des compétences acquises
Semaine 4	Etude, interprétation des plans et Installation des Appareilles Sanitaires	- Lecture et interprétation des plans et schémas de plomberie - Pose et raccordement des équipements (lavabo, WC, douche, évier) - Fonctionnement du ballon d'eau chaude électrique - Fixation et étanchéité des installations - Vérification des raccords et mise en eau - Identification et résolution des fuites courantes - Évaluation des compétences acquises
Semaine 5	Maintenance et Dépannage	- Diagnostic des pannes courantes en plomberie - Réparation des fuites et des obstructions - Remplacement des joints et des accessoires défectueux - Initiation aux techniques de soudure et de sertissage - Évaluation des compétences acquises
Semaine 6	Mise en Pratique et Évaluation	- Réalisation d'un projet pratique sous supervision - Contrôle de la qualité des installations - Simulation de situations réelles de dépannage - Évaluation des compétences acquises et conseils pour la suite

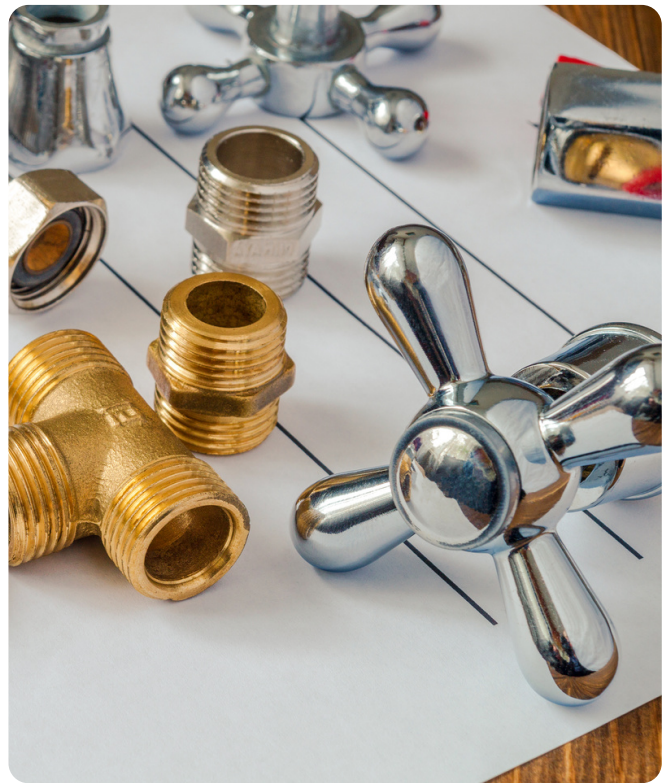
Module Plomberie		
Objectif de la formation	Thème technique	Durée
Créer à partir d'un réseau existant, une extension d'installation pour la mise en place d'un élément sanitaire (ex : lavabo, bac à douche, baignoire...)	• Piquage sur réseau existant • Implantation et traçage • Façonnage de tube cuivre et PER • Assemblage, brasure, raccords et fixations des éléments	46 h
Assembler et poser des éléments sanitaires avec raccordement des canalisations et des évacuations type PVC	• Montage de la robinetterie et du siphon • Pose, réglage, mise à niveau • Identification des produits	51 h
Le poste de soudure (chalumeau)	• Présentation, utilisation et sécurité	10 h
A partir de consignes orales, déposer soigneusement un élément sanitaire, pour son remplacement et modification de réseaux. Exemple : lavabo, siphon, robinetterie ou modification de réseaux type machine à laver	• Identification des organes de sécurité • Classement et chronologie des étapes de dépose et pose • Repérage des éléments des différents corps d'état	38 h
La production d'eau chaude type Cumulus électrique	• Technologie des matériaux et des produits • Sécurité et normes	25 h
Le montage d'un meuble évier en kit Avec son évier (type inox HLM) ou meuble de salle de bain	• Notions de menuiserie pour le montage du meuble	12 h
Sous Total Module Plomberie : 182 H		

ÉVALUATION CONTINUE EN COURS DE FORMATION :

Au cours de la formation, des contrôles continus de connaissances sont prévus afin d'évaluer le niveau d'avancement pédagogique des candidats.

On évaluera les capacités relationnelles et organisationnelles des stagiaires tout au long de la formation.

De même, un examen blanc est organisé afin de préparer les candidats par la mise en conditions réelles de l'examen. Les supports d'évaluations sont conçus par les formateurs en charge de la spécialité.



PÉRIODES DE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL :

Objectifs et durée

Les stages, représentent **3 semaines** au total et sont obligatoires. Elles sont des phases déterminantes de la formation car elles permettent au stagiaire d'acquérir les compétences liées aux métier d'Agent Polyvalent de Maintenance des Bâtiments.

- Développer l'**autonomie** et le sens de **responsabilité**.
- Appliquer et perfectionner le **savoir-faire technique** et le **savoir-être professionnel**.

Intégrés au programme pédagogique, ces stages sont évalués. Ils renforcent la formation théorique, la préparation à l'examen et aux exigences du métier visé.